

## CHATEAU DE VERSAILLES - NOTE EXPLICATIVE

### « Aménagement de l'accueil des visiteurs individuels dans le Pavillon Dufour »

#### 16 000 visiteurs lors d'une belle journée :

Une nouvelle fois dans son histoire, le château de Versailles offre la capacité de ses entrailles, de ses ossatures, de ses lumières, de ses entrelacs de galeas, pièces entresolées, salons historiques, anciennes écuries..., pour servir la chair du (des) roi...les grands appartements, la galerie des glaces, les jardins et Trianon... ultimes récompenses offertes aux parcours de millions de courtisans.

Si l'exigence de bien être de ces visiteurs contemporains ne s'exprime plus par la révolte, il convient cependant d'en prendre la mesure et d'accorder à leurs attentes naturelles la plus grande des délicatesses.

Il s'agit de servir, faciliter, faire plaisir. Il s'agit de s'inscrire dans la logique d'attention accordée dans le cadre des travaux engagés depuis ces dernières années. Attentions aux publics, attentions aux personnels, attention aux lieux qu'ils soient d'accueils, de convivialité, lieux de commodités, de facilités ou lieux d'histoire.

Il ne s'agit pas par la requalification des quelques milliers de mètres carrés, de livrer bataille à la puissance architecturale du château mais bien au contraire de la servir en lui offrant dans un esprit d'interprétation contemporaine de ses signes les plus identifiables, les organisations nouvelles nécessaires à son usage.

Etre à l'intérieur, à la place du visiteur, à la place du client du salon de thé, à la place du conférencier et de son oratoire.

Respecter quelques règles d'ordonnement guidées par le site : symétrie des organisations architecturales et des décors, lisibilité des enfilades en perspective, dégagements des façades, affirmation emblématique des liaisons verticales, mais aussi perturbation inattendue pour confirmer ces règles.

Faire comprendre en tout point, la géographie des lieux, ses fonctionnalités, ses lumières, ses disponibilités et possibilités. Comprendre qu'il existe aussi un salon de thé lorsque l'on part pour la visite.

Enlever les obstacles aux perspectives, aux parcours, toujours offrir au moins deux points de vue, deux points de fuite, deux lumières naturelles.

Livrer un dispositif d'une très grande flexibilité d'affectations, de solutions de parcours hors douane et (ou) sous douane, permettre d'alterner les combinaisons fonctionnelles pour augmenter l'offre des espaces au gré des opportunités, des calendriers, des conjonctures, des économies...

Considérer aussi les nouveaux espaces d'accueil des publics individuels comme un moment inscrit en continuité d'un parcours de visite, pincé entre les fastes à venir des grands appartements et les espaces requalifiés de l'Aile sud des Ministres, premier point de contact avec les intérieures de Versailles.

Prendre note de la facilité et de la simplicité de fonctionnement offerte par l'organisation actuelle du bâtiment d'accueil provisoire.

Servir bien sûr, toujours servir, mais de la plus joyeuse des façons afin que le sourire en berne de quelques visiteurs, s'ouvre déjà au passage du contrôle des billets.

#### 1<sup>er</sup> Mouvement : Pavillon Dufour et Aile Vieille, des existants très capables

Les surfaces réunies de l'Aile Vieille et du Pavillon Dufour offrent une capacité de programmation mathématiquement suffisante pour installer généreusement la programmation des espaces projetés.

Nous croyons aux mathématiques et avons comme rituel d'agence d'explorer avec précision la magie des territoires existants avant d'en consommer de nouveaux.

Les configurations architecturales existantes, complexes, morcelées, étroites, semblent contredire cette ambition et les différents scénarii programmatiques présentés dans les annexes à la consultation s'accordent sur la nécessité d'augmenter les surfaces par des extensions sur la cour des Princes...

Pour quels bénéfices ?

L'emprise du volume le plus imposant du programme, l'auditorium, semble fédérer cette volonté d'épaississement, et les circulations déportées dans les espaces créés en sont une transcription.

Si cette intention permet en effet de fluidifier les accès aux espaces dégagés du niveau 2, nous ne pensons pas que ceux-ci puissent confirmer les ambitions de grande qualité, de confort, et de convivialité souhaités pour cet auditorium. La géométrie résiduelle sous comble de la salle reste très allongée (rapport longueur/largeur > 1/3 digne d'une assez mauvaise salle de projection), offre une largeur d'écran limitée à 5m par les brisis de toiture... Le volume acoustique est moyen. Malgré le nombre de percements formés par les deux rangs de chiens assis et oculus, le bénéfice de lumière naturelle est faible. La salle n'offre en réalité pas de vue sur la cour royale en raison des balustres masquant les clairs de vitrage des fenêtres, peu de vue sur la cour des princes du fait du gradinage.

La question porte sur l'attention aux espaces existants et sur la recherche de leur meilleure potentialité pour y installer les fonctionnalités adaptées. C'est un travail qui mise sur la précision, l'évaluation des données et leurs comparaisons. Le projet propose d'offrir la plus belle des situations à chacune des fonctionnalités du programme.

Ainsi, pour les programmes les plus emblématiques :

A l'accueil des publics de visites individuelles est offert : le parcours linéaire sur l'ensemble de l'enfilade de fenêtres donnant sur la cour royale.

Au salon de thé est offert : l'ensemble du niveau 1, l'ensemble de ses vues, la liberté d'user indifféremment des salons du pavillons Dufour ou des espaces traversant de l'Aile vieille.

A l'auditorium : la totalité des surfaces unifiées de l'étage en attique du Pavillon Dufour, un seul regard sur la totalité des vues, cour d'honneur, cour royale, cour des princes.

L'ensemble de ces programmes remarquables s'articule avec leurs espaces associés dans la combinaison des circulations horizontales et verticales précisément implantées et dimensionnées. Pour faciliter l'usage et la compréhension de la géographie des lieux, chacune des circulations, chacun des espaces associés bénéficie de vues et de la lumière naturelle.

Le projet pourrait s'arrêter là, dans cette disposition intérieure des existants optimisés de l'Aile Vieille et du Pavillon Dufour.

## **2<sup>ème</sup> Mouvement : Extension, un bénéfice de luxe, de facilités, de plaisir.**

Offrir plus. Il existe une opportunité incroyable et étonnante, celle de construire hors des murs du château. C'est une chance sans évidence qui ne doit pas être gâchée par la construction d'espaces fonctionnels de circulation mais plutôt réservée à des affectations programmatiques « luxueuses », généreuses, complémentaires au programme de base.

Plus de surface, plus de lumière, plus de convivialité, plus de liberté d'usage, plus de plaisir. Le projet propose en cohérence avec le réglage du niveau des planchers existants de la vieille Aile, un double prolongement :

En rez-de-jardin, une galerie fermée propice à l'augmentation du confort des visiteurs sortant. Cette extension offre un espace de repère, largement dimensionné, facilité de transition entre intérieur et extérieur.

Au niveau 1, niveau du salon de thé et des salons de l'Aile Vieille, un « Salon d'hiver » augmentant de plus de 100m<sup>2</sup> la capacité des lieux. Ce salon est largement ouvert sur la cour de princes et sa lumière.

Chacun des niveaux d'extension est mis en relation avec les espaces du Pavillon Dufour.

Chacun des espaces crée, libère la façade de l'Aile Vieille. Sur celle-ci, grimpent et fleurissent 7 mois de l'année, les clématites armandii et de jasmin étoilés. Ces persistantes, vivaces, rustiques et odorantes, ont comme origine les espaces plus secrets du rez-de-chaussée.

En raison de la complexité des toitures de l'Aile Vieille et des faibles hauteurs de passage laissées par les chien assis des brisis, la proposition de base ne propose par d'extension fonctionnelle du niveau 2 vers la cour des princes, mais laisse dans une proposition variante, la possibilité d'un balcon donnant sur le salon du niveau 1.

Quelle architecture ?

Pas de pastiche, pas de prouesse, pas de gesticulation moderne et définitivement datée.

Une architecte présente et possiblement absente, comme un passage, comme un moment. Une architecture résistante, éprouvée, aux performances techniques et spatiales pérennes et durables.

Le projet propose une interprétation contemporaine de la façade de l'Aile Vieille, un sourire léger, fait de transparence et de gonflement. Le projet propose la totale lecture des existants et la totale lecture des apports. C'est un projet radical et doux. Le dessin de façade est une transcription, il n'a pas d'âge, seule sa conception est contemporaine.

La réalisation est simple, réalisée à sec, montée en 3 semaines. Elle ne nécessite pas de descente de charge structurelle exceptionnelle et se pose sur un sol renforcé.

Elle comprend les planchers hauts et bas, portés par des charpentes métalliques assemblées et autoportantes. Une ossature en acier supporte l'enveloppe continue de façade et de toiture. Cette enveloppe est réalisée par l'assemblage d'une double membrane d'ETFE sous pression d'air. L'air sous pression donne naturellement sa forme rebondie à la façade et à la toiture.

L'affaire nous plait.

L'épaississement cour des princes, pourrait ne pas être réalisé en raison des performances des aménagements proposés dans les murs existants, nous tenons cependant au plaisir de le développer et à celui qu'il apporterait au projet dans son ensemble.

## Parti conceptuel

### a. Les grands axes et principes fondateurs du projet

#### **Aile Vieille et Pavillon Dufour, espaces capables et généreux**

Le projet permet d'organiser généreusement l'ensemble du programme fonctionnel et des circulations dans les bâtis existants de l'Aile Vieille, du pavillon Dufour et dans les futurs espaces en rez-de-chaussée de la cour des Princes.

C'est un travail qui mise sur la précision et d'optimisation de la capacité de chaque espace existant. Il juge de leur pertinence à organiser dans des conditions optimales de confort de fluidité et de lumières les fonctionnalités du programme.

Il ne s'agit pas d'un challenge d'architecte ayant comme objectif de faire rentrer à tout prix un éléphant dans une boîte à chaussure, mais d'une recherche méthodique, d'un soigneux inventaire de la potentialité des existants, de la recherche d'un équilibre constant entre programme, fonction, espace, fluidité, lumière, plaisir.

Il s'agit d'explorer la magie des territoires qui existent avant d'en consommer de nouveaux...

C'est un travail conceptuel difficile, contraint par des contradictions apparemment indépassables, marqué par une complexité forte qui, peu à peu au fil des hypothèses, des allers retour, des inversions, des calages successifs de la conception, se dénoue et s'organise selon des décisions et des actions simples. Ces grandes décisions sont :

#### **- Distinction des 3 accès et des flux de personnes**

##### **Accès des visiteurs individuels :**

Depuis l'entrée nord de la façade principale du Pavillon Dufour (porte de droite, hauteur libérée des anciens entresols), rechercher le parcours le plus simple, le plus lumineux, le plus linéaire possible, le plus compréhensible, celui offrant la plus grande perspective et le plus fort rapport visuel avec la cour royale et le château, objet de la convoitise. Ne pas oublier que ces personnes viennent le plus souvent de passer quelques grosses minutes dans l'aile des ministres sud pour acheter leurs billets. Il s'agit donc de ne pas créer d'obstacle de ne pas entraver leurs pas pressés en rendant le plus fluide possible le passage des contrôles successifs. Pour se faire, libérer la largeur du second refend, ne pas nécessairement hypertrophier les espaces d'attentes générateurs d'encombrements et laisser la hâte du visiteur le guider vers la cour royale pour commencer enfin la visite. Dans cette séquence fluide se succèdent, le contrôle de billets, le contrôle de sûreté et la consigne de sûreté très visible, le point de distribution des audio guides, l'information culturelle dans l'ancienne librairie (pour mémoire possibilité d'inverser le point de distribution des audio guides et l'information culturelle). Les jours d'orage, une orientation simple des visiteurs vers la galerie sous la cour royale en rez-de-chaussée....

##### **Accès des publics aux étages du salon de thé et de l'auditorium :**

Depuis l'entrée, dans l'axe de la façade principale du Pavillon Dufour (entrée emblématique), offrir par le dégagement du plafond existant une vision perspective imposante, lumineuse, balconnée, permettant rapidement de comprendre la position en étages des fonctionnalités convoitées, le salon de thé et l'auditorium. L'ouverture complète du plafond sur la partie centrale et la réalisation d'un balcon en coursive constituent une alternative forte à la proposition de l'ACMH. Cette alternative est cependant construite sur un constat partagé portant sur la faiblesse de l'espace actuel.

Au delà de l'entrée et des premiers emmarchements, accéder aux distributions verticales des étages. Ascenseur en duplex et « l'escalier des Rois ». Nouvel escalier créé pour desservir les niveaux hors douane. Escalier dessiné, agréable, bénéficiant des surplombs et des lumières naturelles données par la double exposition de la façade Nord et de la façade Sud de l'Aile Vieille.

Escalier au garde corps réalisé à partir de moulages de bustes des rois ayant séjournés à Versailles. Escalier des rois.

##### **Accès coupe file et personnes à mobilité réduite rejoignant le salon thé et l'auditorium :**

Depuis l'entrée sud de la façade principale du Pavillon Dufour (porte de gauche, hauteur libérée des anciens entresols), offrir aux visiteurs individuels la possibilité d'accéder directement au contrôle des billets, offrir aux personnes à mobilité réduite visiteurs la possibilité d'emprunter un fauteuil adapté, offrir aux personnes à mobilité réduite rejoignant les salons et auditorium la possibilité d'emprunter l'un des ascenseurs de l'escalier des rois, offrir aux visiteurs encombrés de poussettes la possibilité de les déposer avant d'accéder au contrôle des billets (éviter ainsi de salir les sols des espaces intérieurs).

##### **Accès, généralité :**

Au-delà des 3 portes d'accès citées précédemment, mettre en commun les espaces de façon à réorienter facilement, dans une même lumière naturelle et à l'abri des intempéries, les personnes étant mal engagées.

#### **- Clarification des circulations et des correspondances programmatiques**

##### **Lisibilité fonctionnelle:**

Offrir dans tous les lieux la compréhension des espaces environnants et contigus (signalétique naturelle spatiale), par la simplicité des enchaînements d'espaces, la permanence d'une référence aux espaces et géographies extérieurs, vues, lumière.

### **Cheminelements :**

Offrir la perception évidente des points de connexion et de dessertes verticales. Mise en œuvre de deux grands escaliers nouveaux associés aux ascenseurs, escalier des rois pour le public, desservant depuis le rez-de-jardin les étages des salons et de l'auditorium, escalier des Reines pour les visiteurs, desservant la fin de visite par la salle 1792. A l'occasion, au gré des configurations, cet escalier peut également servir à l'accès des salons de thé et espaces de convivialité hors douane. A l'aplomb de ces deux grands escaliers, les escaliers dédiés d'accès au rez-de-chaussée. Dans la continuité de l'escalier des rois, l'escalier principal de la sortie des visiteurs. Dans la continuité de l'escalier des reines, l'escalier d'accès aux espaces de confort, de vestiaires de commodités visiteurs implantés au rez-de-chaussée.

### **Identités et correspondances programmatiques :**

Le rez-de-jardin est le monde des visiteurs : Permettre la visibilité des lieux, des fonctionnalités et des personnes entre elles (visiteurs vis-à-vis des personnels et inversement). Favoriser la compréhension et l'enjeu des lieux parcourus par une mise en rapport constant des visiteurs et du personnel avec les vues et les lumières naturelles des espaces extérieurs de la cour royale et la cour de princes.

Le rez-de-chaussée est également le monde des visiteurs : Offrir la plus grande qualité et les plus grands espaces possibles, positionner de façon stratégique et sans ambiguïté les services offerts et le vestiaires de confort (même lisibilité lors du dépôt ou de la reprise des vêtements)

Offrir à ce lieu la possibilité lors des jours et horaires de fermeture aux visiteurs de compléter l'offre en terme d'espace de convivialité ou de réception en se donnant la possibilité d'implanter un office relais en liaison directe avec les cuisines.

Les étages 1, 2 et attique : C'est le monde des conférences, des séminaires, de la convivialité, des services offerts aux publics extérieurs aux visites, des salons de thé : Permettre à ces deux niveaux d'espaces dédiés d'avoir à la fois une autonomie de fonctionnement (services, offices, sanitaires pour chaque étage) et de pouvoir constituer une unité flexible, adaptable en terme d'affectations de surfaces (salon, salles de convivialité) pour permettre une très grande richesse dans l'offre commerciale du château.

## **b. Optimisation de la capacité d'accueil des espaces :**

### **Dégagement de l'espace au rez-de-jardin**

La suppression d'un refend en rez-de-jardin permet, par une intervention de reprise structurelle simple et traditionnelle de modifier radicalement l'espace, de fluidifier les circulations et d'optimiser l'accueil des visiteurs. Cette modification permet d'organiser avec simplicité et efficacité la séquence d'entrée et ses composantes : accueil, contrôle, consigne, information, orientation. Elle génère un espace capable de recevoir une organisation semblable à celle retenue dans le bâtiment d'accueil provisoire actuel.

L'élargissement des passages de l'enfilade de la cour Royale participe de la même logique d'optimisation, et permet un écoulement facile et régulier du flux des visiteurs entrants.

### **Dégagement du volume de l'auditorium**

Les refends du niveau 2 en attique du Pavillon Dufour ne supportent que leur propre poids. Leur suppression est une intervention lourde mais néanmoins simple, et qui permet de générer un volume aux proportions généreuses capable d'accueillir avec efficacité la fonction d'auditorium.

Les proportions du volume ainsi obtenu sont équilibrées et permettent une configuration de salle confortable et répondant aux exigences techniques et de confort pour la projection et le visionnage de tous les supports, grâce à une taille d'écran optimale et à une profondeur de salle réduite.

En configuration lumière du jour, la salle offre des vues dégagées sur la Cour des Princes, la Cour d'Honneur et la Cour Royale.

### **Une extension cour des princes, un « plus » dédié aux espaces nobles.**

L'optimisation de la capacité d'accueil est poursuivie par la mise en place d'une extension sur la cour des princes, qui prolonge les surfaces en rez-de-jardin et niveau 1.

En rez-de-jardin, c'est un espace de déambulation et d'attente qui est offert aux visiteurs sortant, permettant de dilater les circulations et de les rendre plus confortable, tout en offrant une transition douce entre intérieur et extérieur.

Au niveau 1, c'est un salon d'hiver de 100 m<sup>2</sup>, lumineux et transparent, qui relie les salons sur la cour des Princes, les prolonge et en augmente la capacité d'espace, d'agrément et de plaisir.

## **c. Les caractéristiques majeures du parti architectural, des aménagements mobiliers retenus, des principaux matériaux utilisés...**

**Optimisation des lumières naturelles :** généralisation des doubles orientations et vues (ou triples) pour l'ensemble des espaces : espaces nobles, de service et de commodités.

**Simplicité de la volumétrie des espaces :** dégagement des perspectives, absence de recoupements des unités spatiales mur/mur/refend/refend par des cloisonnements secondaires incompatibles avec la traversée des lumières naturelles, absence d'obstacles visuels.

**Optimisation de la fluidité des circuits des personnes :** compréhension de la géographie fonctionnelle des lieux en tous points du projet, simplicité des enchaînements fonctionnels, lisibilité des points de montée ou de descente.

**Prise en compte et respect d'espaces historiques** comme entités intégrées et valorisées (en particulier, salon et décors du niveau 1, escalier de service au rez-de-jardin, entrée centrale rez-de-jardin du Pavillon Dufour, fondations du château en rez-de-chaussée)

**Affirmation des verticalités** : mise en valeur, lisibilité géographique et mise en évidence par le dessin des gardes corps (moulages des bustes de rois et reines) et la lumière des deux escaliers créés, « escalier des Rois » destiné aux publics des étages du salons de thé et de l'auditorium, « escalier des Reines » destiné aux visiteurs en sortie de la salle de 1792.

**Traitement continu des sols par niveaux** : Rez-de-chaussée : sol dur poli béton. Rez-de-jardin : Sol pierre. Etages : parquets bois et tapis de sol bordés, tendus sur assour.

**Traitement homogène des parois** : généralisation d'application de teintes unies en peinture. Pas d'effet de matière recherché, hors rideaux d'ombrages et occultations pour les salles d'auditorium et de convivialité du niveau 2, le salon d'hiver du salon de thé au niveau 1. Seule la lumière, le choix des mobiliers et la qualité dimensionnelle des espaces comme effets décoratifs.

**Travail d'interprétation des signes décoratifs et de l'histoire** : Textiles et revêtements, interprétation contemporaine des revêtements de mobiliers à partir des motifs XVIIIème en vue de leurs applications sur les mobiliers contemporains. Gardes corps des escaliers principaux, constitution par moulages et assemblages de masques issus des bustes des rois et des reines ayant séjournés au château. Moulures, corniches, boiseries, mise en œuvre hypertrophiée de détails simples de ces façons d'ouvrages historique (en particulier dans les espaces de l'accueil des visiteurs).

**Mise en lumière** : Prise en compte de la température des lumières artificielles générales du château en vision nocturne (lumière chaude comprise entre 2700 et 3000°K) respect de la coloration dans le traitement des éclairages intérieurs.

**Acoustique générale** : Pas de « flutter echo » par la mise en œuvre systématique dans les espaces de surfaces absorbantes ou réfléchissantes en opposition (sol-plafond par exemple)

**Mobilier** : Proposition d'une gamme de mobiliers contemporain et sobre pour les ensembles de salons, lieux d'accueil, d'attente et de réception (mobiliers Jacobsen, van Severen, Bouroulec par exemple). Création à venir de sièges simples déclinés en banquettes, vis-à-vis, confidents, indiscrets.

Sobriété des mobiliers fixes menuisés, d'accueil, vestiaires, point de remise des audio guides et point d'information. Unité de matière, résistance (pas de bois).

**Mobilier consigne sécurité** : Mobilier paroi aux vertus acoustiques (habillage textile sur assour), conçu comme un gigantesque amas de casiers, poreux à la lumière des façades (ensemble programme dont 150 casiers à moins de 180 du sol + 60 casiers complémentaires au-delà)

**Plantations, présence végétale** : la façade sur Cour des Princes de la Vieille Aile est animée par la présence de *clématites armandii* et *jasmins étoilés*. Ces plantes grimpantes ont la particularité de se compléter pour les périodes floraison, assurant ainsi une période de fleurissement de 7 mois par an. Elles sont plantées au niveau du rez-de-chaussée et grimpent le long de la façade, se glissent par les ouvertures ménagées entre les planchers des l'extension et la façade existante.

Au niveau rez-de-chaussée, dans l'espace de déambulation des orchidées sont suspendues.

#### d. La prise en compte du bâtiment existant

Travail de précision et d'attention aux espaces existants pour en rechercher la plus grande potentialité en terme de qualité d'espaces, en terme d'implantation des fonctionnalités.

Pas d'intervention ou de modification majeure des ensembles décoratifs et structurels historiques. Intervention lourde sur l'étage en attique pour le dégagement des refends (ne supportant que leur propre poids) et pour l'élargissement du passage au droit du 2<sup>ème</sup> refend de l'Aile Vieille en rez-de-jardin. (Pour mémoire, la configuration de l'espace crée est très proche de l'espace et de l'ordonnancement de la salle de 1792 au niveau 1 du château).

Optimisation des espaces en rez-de-chaussée du Pavillon Dufour par excavation des terres situées dans les espaces compris dans les fondements du bâtiment (possibilité envisagée mentionnée dans le rapport ACMH) destinés à des espaces technique et de service.

Pas de nécessité d'intervention sur les toitures de l'Aile Vieille (en particulier pour créer des passages suffisants vers l'extension cour des Prince, car pas d'extension prévue à ce niveau).

Dégagements ponctuels d'allèges au niveau 1 sur façade cour des princes pour accès au salon d'hiver en extension (travaux de type patrimoine).